

## PROCÈS VERBAL

### Réunion du Conseil Municipal

Exécution de l'article L.2121-25 du code  
général des collectivités territoriales

#### COMMUNE DE SAINT CYR LE GRAVELAIS

#### Séance du 15 FEVRIER 2024

**Date de convocation :**  
09/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 février à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT CYR LE GRAVELAIS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Louis MICHEL, maire.

**Date d'affichage :**  
17/02/2024

**Nombre de conseillers**

**En exercice : 14**

**Présents : 11**

**Pouvoirs : 1**

**Votants : 12**

**Secrétaire de séance :**  
Annette BEDOUET

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir	Pouvoir donné à
Annette BEDOUET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Géraldine BLIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Sozic CHEVALLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Christian GABLIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Didier JAGLINE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Jean-Claude LOCHIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Nathalie LORET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sandrine PLANCHENAU
Louis MICHEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Ludivine MURI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Loïc PEYON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Sandrine PLANCHENAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Mégane RENOARD-BOUTEMY	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Olivier RENOUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Frédéric RONDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0

M. Louis MICHEL déclare la séance ouverte à 20h15 et procède à l'appel. Le quorum est respecté avec 11 présents et un pouvoir soit 12 votants. Mme Annette BEDOUET est nommée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **18 janvier 2024** est adopté à l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du conseil municipal du 18 janvier 2023  
Présentation des devis engagés et signés par le Maire dans le cadre de sa délégation de signature

#### URBANISME

Présentation analyse rénovation énergétique salle des fêtes  
Modification PLUI N°3  
Achat parcelles B813-B362-AB25-AB26-AB27-AB31

#### VIE MUNICIPALE

Convention fourrière départementale de la Mayenne 2024  
SIVOM information statuts

Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour dépenses de prestations de rénovation énergétique  
Facturation salle des fêtes

### **FINANCES**

Documents pour vote du budget

### **Divers :**

Information : réunions à venir

- Questions diverses

## **N°82 COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Exécution et passation des marchés de fournitures et de services alinéa 4, article L.2122-22 du CGCT

<b>Objet</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Imputation budgétaire (Chapitre/Opération-Compte)</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Location nettoyeur haute pression	LOXAM	393,65 €	011- 613
Changement de la sonde de chauffage salle des Fêtes	ROBIEU	746,15 €	011- 615221
Impression bulletin municipal	TROHEL	960,00 €	011- 623
Bouches hygroréglables dans les appartements	HUCHEDE	440,00 €	011- 615228
Travaux sur massif de la rue Saint Sébastien	BARAIS	2340,00 €	011- 615231
Elagage arbres Clos des Mesliers	BARAIS	2575,20 €	011- 61521

Droit de préemption urbain alinéa 15, art.L.2122-22, CGCT

<b>N°</b>	<b>Adresse du terrain</b>	<b>Section cadastrale</b>
2024-01	37 rue de Beaulieu	AB 76

## **N°82 COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Présentation et retour sur l'audit énergétique de la salle des fêtes par le Conseiller en énergie partagé.

Construction initiale de la salle des fêtes 1976 avec des travaux qui représentent l'espace actuel effectués en 2000 dont changement de la chaudière gaz et mise en place d'une climatisation.

Une isolation est présente sous toiture, épaisseur à revoir.

Les préconisations ont été présentées ainsi par le conseiller en énergie partagé :

Isolation par extérieur, isolation par la toiture, remplacement des tubes fluorescents par des leds et changement du système de chauffage vers une chaudière granulés pour un montant estimé à environ 200 000 € HT.

Après plusieurs échanges les conseillers ont une réflexion sur le ratio coût des travaux et montants des subventions. Ils évoquent également la possibilité de mettre des panneaux solaires sur la toiture de la salle des fêtes. Ils demandent plusieurs chiffrages et propositions avec une priorité pour la toiture en mauvais état et l'éclairage intérieur afin de pouvoir comparer plusieurs scénarios.

**N°83**

**URBANISME**

**Modification PLUI N°3**

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2024-02

Monsieur le Maire présente les documents qui ont été envoyés aux conseillers municipaux avec la convocation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, n'a pas d'observations particulières à formuler et prend acte des projets dans cette modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avant enquête publique.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**N°84**

**URBANISME**

**Achat parcelles B 813 B 362 AB 25 AB 26 AB 27 AB 31**

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2024-03

*Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques CGPPP qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier et immobilier ;  
Considérant les parcelles B 813 B 362 AB 25 AB 26 AB 27 AB 31 ;*

Considérant que la M. le Maire propose que la commune de Saint Cyr le Gravelais se porte acquéreuse de ces parcelles ;

Considérant un prix de vente demandé et défini à 30 000 € /hectare ;

Considérant que les frais de notaire et annexes seront à la charge de la commune ;

En conséquence, je vous propose :

► d'approuver l'achat des parcelles cadastrées section B 813 B 362 AB 25 AB 26 AB 27 AB 31 ;  
d'une contenance de 10726 m<sup>2</sup>;

► d'autoriser Monsieur la Maire à signer les actes définitifs et tous les actes afférents conclus pour cette acquisition.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**N°85**

**VIE MUNICIPALE**

**Convention fourrière départementale**

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2024-04

Monsieur Le Maire rappelle au conseil Municipal que notre commune est liée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) par une convention de fourrière pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés, permettant ainsi à la commune de satisfaire aux obligations des articles L211-22 et suivants du Code rural.

Ainsi, il est proposé de renouveler la prestation de prise en charge des animaux errants ou abandonnés en signant une nouvelle convention de fourrière avec la SPA, pour l'année 2024 soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant :

**ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.**

- ✓ APPROUVE le renouvellement de la convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), jusqu'au 31 décembre 2024.
- ✓ ACCEPTE de verser une cotisation à la SPA pour un montant de 0.40 € par habitant (571) soit 228.40 €
- ✓ AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**N°86**

**VIE MUNICIPALE**

SIVOM information statuts

Monsieur Le Maire précise que les statuts du SIVOM intègrent bien la compétence scolaire. Le conseil municipal prend acte de cette information et réitère sa volonté de promouvoir le service de proximité même si le choix de l'établissement reste à la sélection des parents.

**N°87**

**VIE MUNICIPALE**

Exonération de la taxe foncière

Monsieur Le Maire précise qu'il est possible d'exonérer de la taxe foncière pour les dépenses de rénovation énergétique et équipements associés pour le neuf ou pour l'ancien. Le conseil municipal n'a pas validé l'exonération pour la taxe sur les logements neufs, l'ancien sera à voter avant le 28 février 2025.

**N°88**

**VIE MUNICIPALE**

Facturation salle des fêtes

Madame Planchenault élue responsable des salles évoque le mobilier urbain et les possibles dégradations pendant les soirées. Elle présente le coût de tous les éléments installés dans le marché du parc de la salle des fêtes, ces tarifs sont validés par le conseil municipal. Un tableau sera présenté lors de la prochaine réunion afin d'acter ce document en annexe du contrat de location comme la casse vaisselle DCM 2019-58.

**N°89**

**FINANCES**

Documents pour vote du budget

Une maquette synthétique par chapitre est donné aux conseillers pour le budget principal et le budget annexe du Clos des Mesliers avec le budget 2023 et le budget primitif 2024.

**N°81**

**QUESTIONS DIVERSES**

- Prochaine réunion du Conseil municipal le 29 février 2024 pour le budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 15 février 2024 2023 à 22h11, le PV peut être dressé.

La Secrétaire de séance, Annette BEDOUET


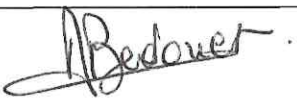



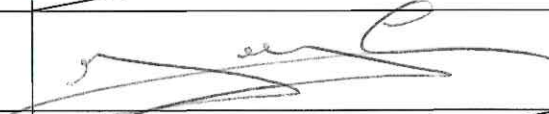



Le Maire, Louis Michel



<b>Date de la séance</b>	<b>Numéro de la délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Décision de l'organe délibérant</b>
Jeudi 15 février 2024	2024-02	Modification PLUI N°3	A l'unanimité
Jeudi 15 février 2024	2024-03	Achat des parcelles B813 B362 AB25 AB 26 AB 27 AB31	A l'unanimité
Jeudi 15 février 2024	2024-04	Convention fourrière départementale pour 2024	A l'unanimité

**Signature du procès-verbal de la réunion du 15 février 2024**

<b>Le Maire</b>	
Louis MICHEL	
<b>Les Adjoints</b>	
Annette BEDOUET	
Jean-Claude LOCHIN	
Sandrine PLANCHENAU	
<b>Les Conseillers Municipaux</b>	
Géraldine BLIN	
Soizic CHEVALLIER	
Christian GABLIN	Absent
Didier JAGLINE	
Nathalie LORET	Absent
Ludivine MURI	
Loïc PEYON	
Mégane RENOARD-BOUTEMY	Absente
Olivier RENOUX	
Frédéric RONDEAU	